



DOMAINE : Entretiens et Immobilisations

En vigueur le : 31 mars 2005

TITRE : Sécurité des bâtiments : clés

Révisée le : 7 novembre 2019

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

La présente politique a pour objet de définir les règles à respecter concernant la distribution des clés dans les écoles et de définir également les responsabilités respectives de la direction de l'école ou son délégué.

POLITIQUE

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) entend contrôler étroitement la distribution des clés qui donnent accès aux installations et aux lieux de travail relevant de sa compétence.